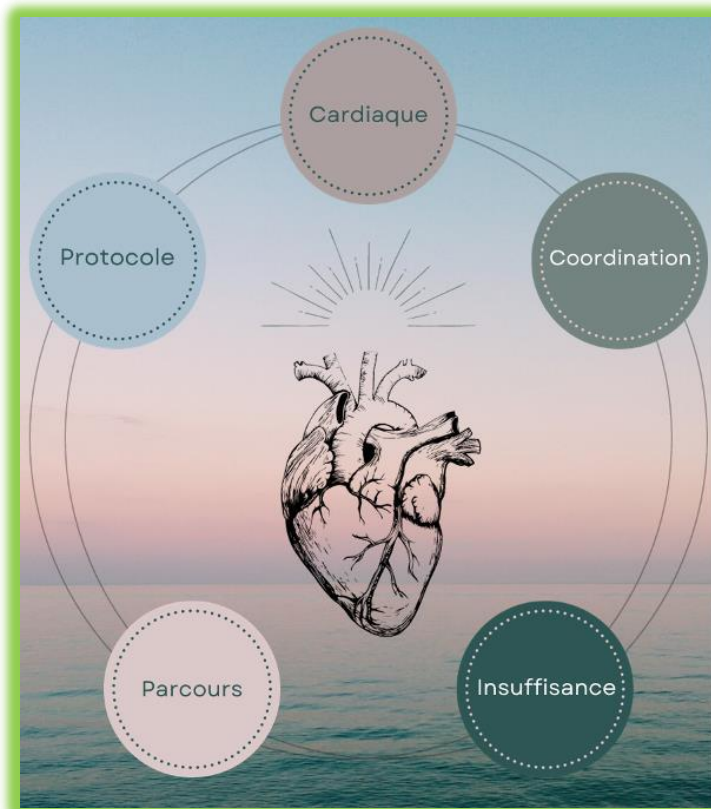


RAPPORT D'AUDIT QUALITE 2023

Protocole Parcours insuffisance Cardiaque

Évaluation des axes correctifs



09 DECEMBRE 2023

COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE DU ROANNAIS

20 rue Alexandre Raffin

Résidence Le Nilotica

42300 ROANNE

SOMMAIRE

Introduction

I. Parcours insuffisance cardiaque territoire de la CPTS de Roanne

A. Rappel

II. Les objectifs du parcours IC 2023 fixés par la CPAM

a) Nombre de patients inclus

b) Formation des professionnels de santé

c) Taux de ré-hospitalisation dans les 6 mois

III. Axes d'évaluation de résultat

A. Audit infirmiers libéraux

a) Formation des professionnels IDE

c) Conformité du parcours IC

d) Information

B. Audit d'entrée dans le parcours IC

a) Inclusion patients IC

IV. Axe d'amélioration

A. Audit infirmiers libéraux

a) Documents parcours IC

b) Formation

d) Conformité

e) Information

V. Conclusion

Annexes

Objet	Audit qualité du parcours insuffisance cardiaque
Rédacteur	Jean-Marc Trouillet – référent qualité
Destinataire(s)	Mme Nicosia Sylvie Directrice CPTS
Nom du fichier	RAPPORT AUDIT QUALITÉ « INSUFFISANCE CARDIAQUE »

Version(s)	Nom du document	Date	Commentaire
V2.0	Rapport d'audit Évaluation des axes correctifs	9/12/2023	Document initial

Introduction

Aujourd'hui l'insuffisance cardiaque (I.C) est une pathologie grave, chronique, fréquente, méconnue des patients dont l'évolution est émaillée de décompensations qui nécessitent souvent des hospitalisations répétées. Son incidence s'accroît avant 55 ans du fait des habitudes de vie.

Malgré des recommandations scientifiques claires, le dépistage, le suivi de l'IC, l'organisation du système de santé ne favorisent pas toujours la prise en charge efficiente et la délivrance optimale des soins nécessaires.

Non diagnostiquée ou non suivie, l'IC impacte fortement sur la qualité de vie des patients, dans la réalisation des tâches quotidiennes essentielles et dans la satisfaction des besoins élémentaires fondamentaux.

En France, l'IC toucherait 2,3 % de la population française adulte et 10% des personnes de plus 70 ans, soit plus d'un million de personnes. Elle est la première cause d'hospitalisation après 65 ans. Chaque année plus de 200 000 personnes sont hospitalisées pour une I.C et plus de 70 200 décès sont associés à cette pathologie.

Le coût de l'IC représenterait près de deux milliards d'euros par an, soit plus de 1% des dépenses médicales totales. Plus de 85% de ce coût est imputable aux hospitalisations réitératives (DMS 11jours), estimées à plus de 165 millions par an.

L'IC représente un enjeu majeur en termes de santé publique. Depuis quelques années la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) a déployé le protocole « Programme de retour à domicile » (PRADO) comme outil de surveillance et de coordination de l'IC.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Roannais (CPTS) intervient dans le cadre de la loi « santé 2022 ». Elle contribue à l'organisation de la santé sur le territoire roannais auprès de ses 150 000 habitants répartis sur les 5 communautés de communes (Roannais Agglomération – Charlieu Belmont - Copler- Val d'Aix et Isable- Pays d'Urfé). Elle a notamment pour vocation de coordonner des actions concrètes sur l'accès aux soins grâce aux parcours de santé, à la prévention, au lien ville-hôpital, etc...

Dans le cadre de son Projet de Santé Territorial, la CPTS s'investit dans l'amélioration des Parcours de Soins des patients.

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) a organisé l'expérimentation du parcours de soins de l'insuffisance cardiaque, en se basant sur les recommandations HAS, structurées par un référentiel rédigé par les Collèges Nationaux Professionnels (CNP) de Cardiologie.

L'objectif est de réduire la morbi-mortalité liée à cette pathologie en améliorant la coordination des Professionnels de Santé intervenant dans la prise en charge des patients qui en souffrent.

Des référents de parcours travaillent à la mise en œuvre. Une Infirmière coordonnatrice de Parcours IC de la CPTS est chargée de coordonner le déploiement du dispositif, de participer à l'ensemble des réunions et des prises en charge.

En 2021, le parcours de soins I.C a été déployé sur l'ensemble du territoire et les premiers patients ont été inclus.

Dans un souci d'évaluation des pratiques professionnelles, dans le cadre de sa mission "qualité et pertinence", la CPTS a diligenté un Audit Qualité sur le Parcours de Soins Insuffisance Cardiaque en 2022. L'objectif fut d'évaluer le déploiement du parcours, de définir les axes d'amélioration et de mettre en œuvre les mesures correctrices nécessaires.

Tant sur le plan médical qu'économique, il est crucial de procéder à un dépistage précoce des décompensations cardiaques afin d'épargner aux patients des hospitalisations réitératives. La surveillance, par un réseau de professionnels de santé libéraux, des poussées d'IC permettra ainsi une prise en charge optimale dans les services les plus adaptés et de débiter précocement les traitements (Près de 40 % des patients en ALD pour IC n'ont pas consulté de cardiologue dans l'année).

La prise en charge multidisciplinaire de l'I.C impacte directement sur la mortalité globale (-17%), sur les hospitalisations pour insuffisance cardiaque (43 %) des hospitalisations de toutes causes (30 %).

Pour donner suite au rapport d'audit 2022, plusieurs actions correctives ont été retenues par la CPTS pour rendre plus efficient le Parcours de Soins Insuffisance Cardiaque. Toutes les nouvelles actions retenues ont été développées pendant le premier trimestre 2023. Un nouvel outil, CertiPair, a été formalisé, créé conjointement entre la CPTS et la société CertiPair. Il est en cours de développement depuis octobre 2023.

I. Parcours insuffisance cardiaque territoire de la CPTS de Roanne

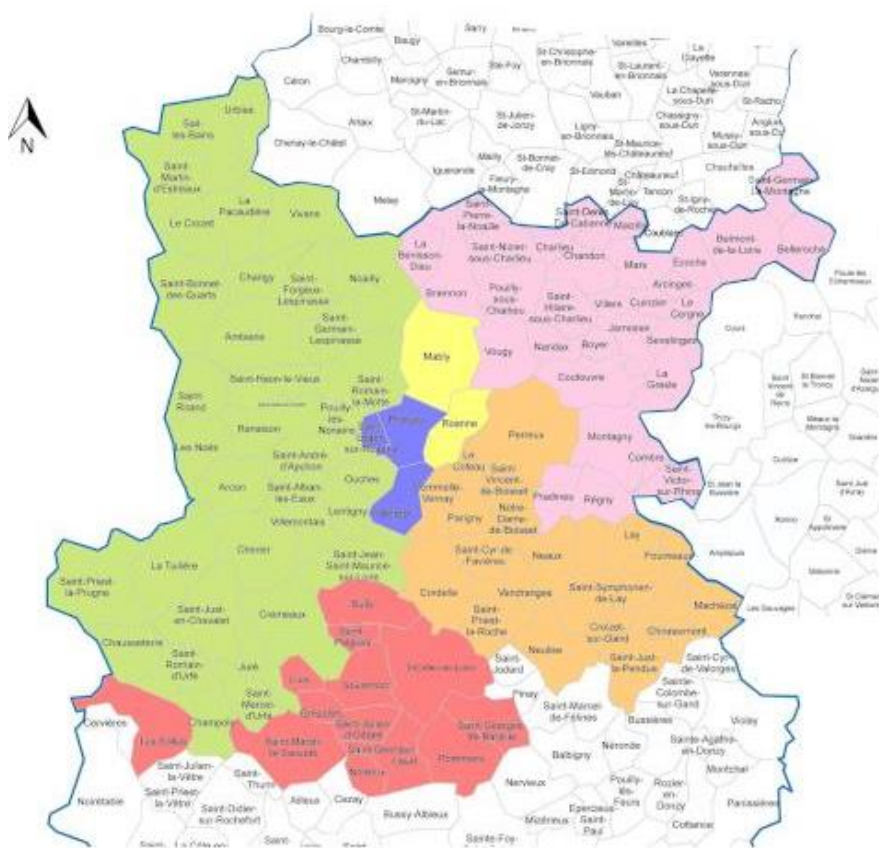
A. Rappel

La CNAM a identifié 3 CPTS de la Région AURA pour devenir territoires d'expérimentation du parcours de soins IC :

- CPTS du Roannais
- CPTS de Mauriac
- CPTS du Vercors

La CPTS du Roannais, territoire d'expérimentation, regroupe 150 000 Habitants et 5 Communautés de Communes :

- Roannais Agglomération
- COPLER
- Vals d'Aix – Isable
- Charlieu Belmont
- Pays d'Urfé



Initialisé depuis 2019, le parcours IC est déployé sur toute le territoire Roannais en synergie avec la CPAM, le CH de Roanne, les professionnels de santé libéraux et la CPTS Roannais Défi Santé Ensemble.

A l'initiative de la CPTS, un audit clinique du parcours IC a été diligenté pour l'année 2022 auprès de M. Trouillet Jean-Marc (réfèrent qualité) avec l'appui de Mme Ollier Emmanuelle (Infirmière coordinatrice du parcours IC-CPTS de Roanne).

Le présent audit concerne l'année 2023 du parcours et les résultats des évaluations des actions correctives recommandées lors du rapport initial du 31/12/2023 décembre

II. Les objectifs du parcours IC 2023 fixés par la CPAM

Objectif	Indicateurs de résultat	Valeur initiale	N+1 2021	2022	2023
Parcours IC	Nombre de patients inclus	0	68	85	100
	Nombre de professionnels de santé formés	88		118	178
	Taux de ré hospitalisation dans les 6 mois	16%	11% Résultats 2021 : 7,25% 2021	7%	15,6%

a) Nombre de patients inclus :

Le nombre de patients inclus en 2023 est de 170. L'objectif est atteint et dépassé pour l'année 2023 (au 9/12/23).

Les délais d'inclusion des patients est conforme au parcours pour tous les suivis : Infirmiers, médecins généralistes et médecins cardiologues.

b) Formation des professionnels de santé :

La CPTS a organisé 5 formations IC sur le territoire de la CPTS pour l'année 2023. Durant ces sessions 2023, 83 professionnels de santé ont assisté à la formation insuffisance cardiaque délivrée par le Dr Irina De Saunier. Le nombre de professionnels de santé ayant suivi la formation IC depuis le début de la mise en place du parcours IC est de 225.

L'objectif de 178 professionnels de santé formés est donc atteint et dépassé pour l'année 2023 (au 9/12/23).

c) Taux de ré-hospitalisation dans les 6 mois

Depuis le 1/01/2023, 170 patients ont bénéficié d'une inclusion dans le parcours insuffisance cardiaque de la CPTS de Roanne. Le taux de ré-hospitalisation dans les 6 mois est de 4,68 % et concerne 8 patients.

L'objectif de la CPAM, fixé à 15,6% pour l'année 2023, est atteint.

III. Axes d'évaluation de résultat

A. Audit infirmiers libéraux

La CPTS a organisé 5 formations IC sur son territoire pour l'année 2023. Durant ces sessions 2023, 83 professionnels de santé ont assisté à la formation délivrée par le Dr Irina De Saunier. Le nombre de professionnels de santé ayant suivi la formation IC depuis le début de la mise en place du parcours IC est de 225.

Questionnaire de satisfaction : 1 formation sondée, taux de satisfaction de 60%.

IV. Axe d'amélioration

a) Documents parcours IC

- Afin de rendre le parcours IC plus clair pour les professionnels de santé, un logigramme permettant d'appréhender la totalité du parcours sur une feuille format A4 a été conceptualisé et inclus dans le dossier existant du protocole du parcours IC.
- Pour anticiper la prise en charge des poussées d'insuffisance cardiaque pendant le déroulement du parcours IC, un logigramme formalisant l'arbre décisionnel des actions à entreprendre suivant la gravité de la poussée et les professionnels médicaux à contacter (médecin généraliste, cardiologue, urgentiste) Cet arbre à destination des IDE libéraux a été conceptualisé et inclus dans le dossier existant du protocole du parcours IC en insistant sur le rôle central de l'infirmière coordinatrice du parcours IC.
- L'affiche à destination du grand public a été revisitée avec des mots clés pour les futures campagnes d'information et de prévention de 2023/2024.
- La fiche de surveillance infirmière : « Parcours de Soins Insuffisance Cardiaque » a été revisitée. Certains items ont été requalifiés et un code couleur a été employé pour une meilleure lisibilité. Il est à noter que cette fiche vient en concurrence du livret PRADO délivré par la CPAM à la sortie d'hospitalisation. Cependant cette fiche doit être si possible utilisée préférentiellement en raison de la richesse des données à renseigner.

b) Formation

- La formalisation d'un document résumé de la formation IC, dématérialisé si possible afin de répondre à la demande forte des professionnels de santé n'est toujours pas disponible.
- Le nombre de séances de formation pour le parcours IC a été doublée pour l'année 2023.

c) Conformité

- Pour anticiper la prise en charge des poussées d'insuffisance cardiaque pendant le déroulement du parcours IC, un logigramme formalisant l'arbre décisionnel des actions à entreprendre suivant la gravité de la poussée et les professionnels médicaux à contacter (médecin généraliste, cardiologue, urgentiste) Cet arbre à destination des IDE libéraux a été conceptualisé et inclus dans le dossier existant du protocole du parcours IC en insistant sur le rôle central de l'infirmière coordinatrice du parcours IC.

d) Information

- L'usage des logiciels pluriprofessionnels et des messageries sécurisées afin que l'information circule librement entre tous les acteurs du parcours IC est en constante augmentation.
- Depuis quelques semaines un nouvel outil de suivi a été déployé : CertiPair. Cet outil est une solution digitale sécurisée (RGPD) de type sms avec un questionnaire nous permettant d'optimiser notre suivi grâce à une solution simple d'envoi de sms (aux IDEL, médecins généralistes et auprès du patient si plus de suivi IDEL). Cette solution permet une amélioration de l'observance, un

gain de temps (baisse des sollicitations téléphoniques par l'infirmière coordinatrice de la CPTS) et un retour de suivi plus précis. Trois sms sont envoyés vers les professionnels de santé durant le parcours : à 8 semaines, 6 mois et 1 an. (27 sms d'envoyés en 21 jours :9 réponses donc 33%)

- Formation messagerie Mon SISRA : janvier 24, février 24, avril 24.

V. Conclusion

L'évaluation de la qualité réalisée pour l'année 2023 porte sur les évaluations des actions correctives déployées à la suite de l'audit qualité de 2023.

Le déroulement du projet parcours est encadré, balisé par des réunions pluriprofessionnelles régulières (COFIL). Le travail sur notre territoire a été entamé en 2019, avec la participation des professionnels de santé impliqués dans la prise en charge des patients souffrant d'IC : Cardiologues de Ville et Hospitaliers, Médecins Généralistes, Infirmiers Libéraux et Hospitaliers

Depuis le début du projet, 5 réunions de réflexion ont eu lieu. Elles ont permis de réfléchir sur les axes correctifs retenus, leur déploiement, leur validation et les conditions de leur évaluation.

Pour les évaluations des résultats du parcours 2023 :

Les objectifs fixés par la CPAM ont été atteints aussi bien en termes d'inclusion des patients (100 vs 85) dans le parcours IC que du nombre de professionnels formés (225 vs 178) ayant bénéficié de la formation IC dispensée par Dr Irina De Saunière et organisée par la CPTS de Roanne.

L'objectif fixé à 15,6% par la CPAM pour l'année 2023 est atteint. Le taux de ré-hospitalisation dans les 6 mois concerne 8 patients (4,84% vs 15,6%).

La formation dispensée par Dr Irina De Saunière a répondu aux attentes des professionnels aussi bien pour les intervenants, que pour la durée, le contenu, les lieux/horaires, ainsi que les outils de communication.

Pour les évaluations de conformité :

L'analyse de conformité des fiches « bilan annuel de fin de parcours » réalisée sur l'ensemble des fiches de l'année 2023 n'a pas mis en évidence de non-conformités quelques qu'elles soient, bloquantes ou non. Le suivi des fiches par l'infirmière coordinatrice du parcours IC est régulier, rigoureux, sans aucune omission et dans les délais souhaités par l'encadrement de la CPTS. La conformité est de 100%.

Pour les axes d'amélioration :

Plusieurs axes d'amélioration proposés afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience du parcours IC ont été retenus et déployés dès le premier trimestre 2023.

- Un logigramme permettant d'appréhender la totalité du parcours,
- Un arbre décisionnel de gravité de la poussée d'insuffisance cardiaque,
- Une affiche à destination du grand public pour les futures campagnes d'information et de prévention,
- Une nouvelle fiche de surveillance infirmière,
- Un nombre de séances de formation IC doublé,
- Un nouvel outil de suivi : **CertiPair**

- Formation messagerie Mon SISRA : Janvier 24, février 24 ouvert à tous les professionnels de santé
- Formation messagerie Mon SISRA et Mon Espace Santé le 24 avril 24 ouvert à tous les professionnels de santé avec l'intervention de M. Sébastien Aulas de la CPAM.

La CNAM a identifié 3 CPTS de la Région AURA pour devenir territoires d'expérimentation du parcours de soins IC :

- CPTS du Roannais
- CPTS de Mauriac
- CPTS du Vercors

Dans un but de cohérence, la CPTS Roannais Défi Santé se rapprochera des CPTS de Mauriac et du Vercors (territoires d'expérimentation du parcours de soins IC) pour échanger sur les différentes approches liées au parcours insuffisance cardiaque, sur les outils formalisés, sur les difficultés rencontrées et sur les audits d'évaluation à 1 an et 2 ans.

Lors du dialogue de gestion CPAM/ARS, il a été acté que le parcours insuffisance cardiaque était reconduit et porté par la CPTS Roannais Défi Santé pour l'année 2024.

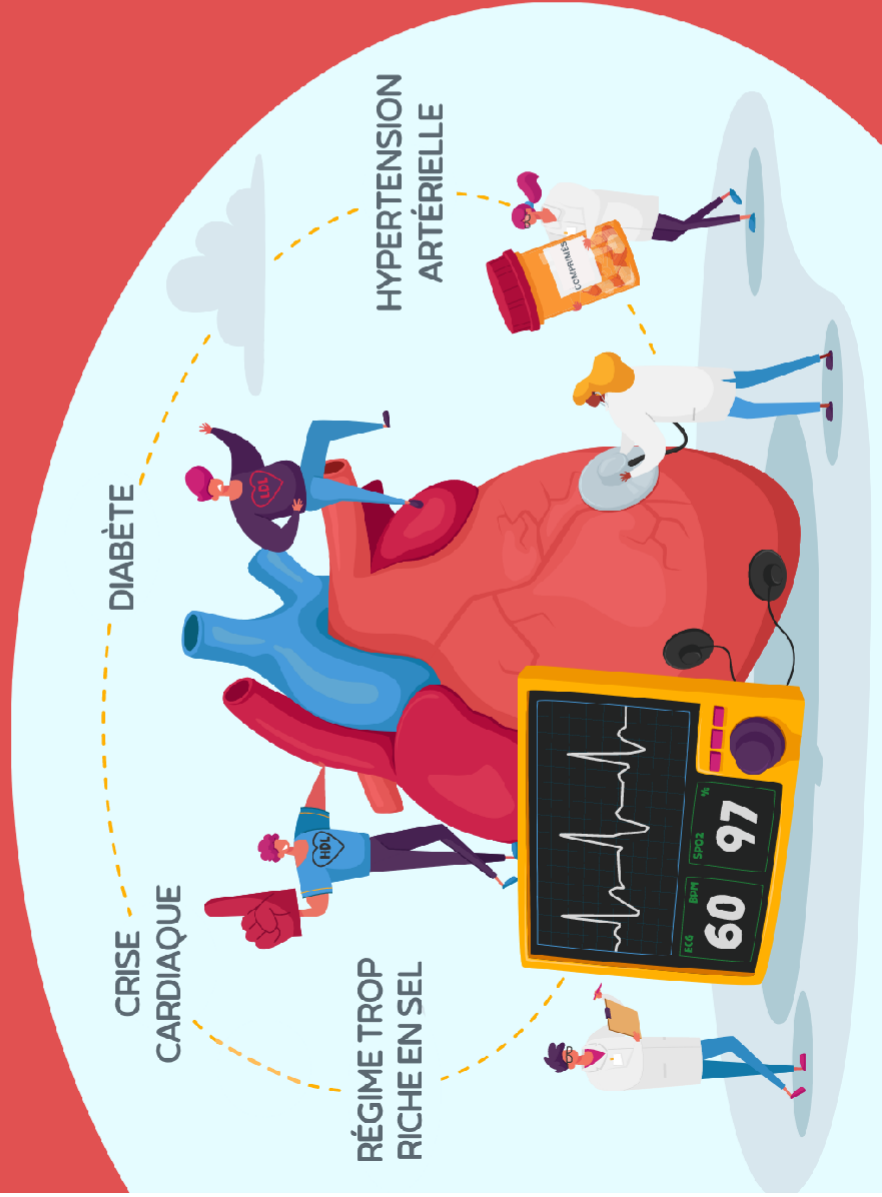
Se pose la problématique du devenir du parcours au 1/01/2025 si le parcours n'était pas reconduit au-delà 31/12/2024 :

- Transfert vers les Infirmières en Pratiques Avancées ?
- Transfert vers les Infirmières Azalée ?
- Transfert vers des Référents infirmiers libéraux : cotation, financement mission CPAM/RAS?

ANNEXES

- Affiche à destination du grand public pour les futures campagnes d'information et de prévention,
- Arbre décisionnel de gravité de la poussée d'insuffisance cardiaque
- Logigramme parcours IC sortie d'hospitalisation
- Nouvelle fiche de surveillance infirmière
- Fiche bilan annuel de prise en charge
- Formulaire de consentement
- Les chiffres du suivi des 6 premiers mois de l'année 2023
- Tableau du suivi des inclusions 2023 en fichier joint Excel.

Et si c'était une insuffisance cardiaque ?



Essoufflement

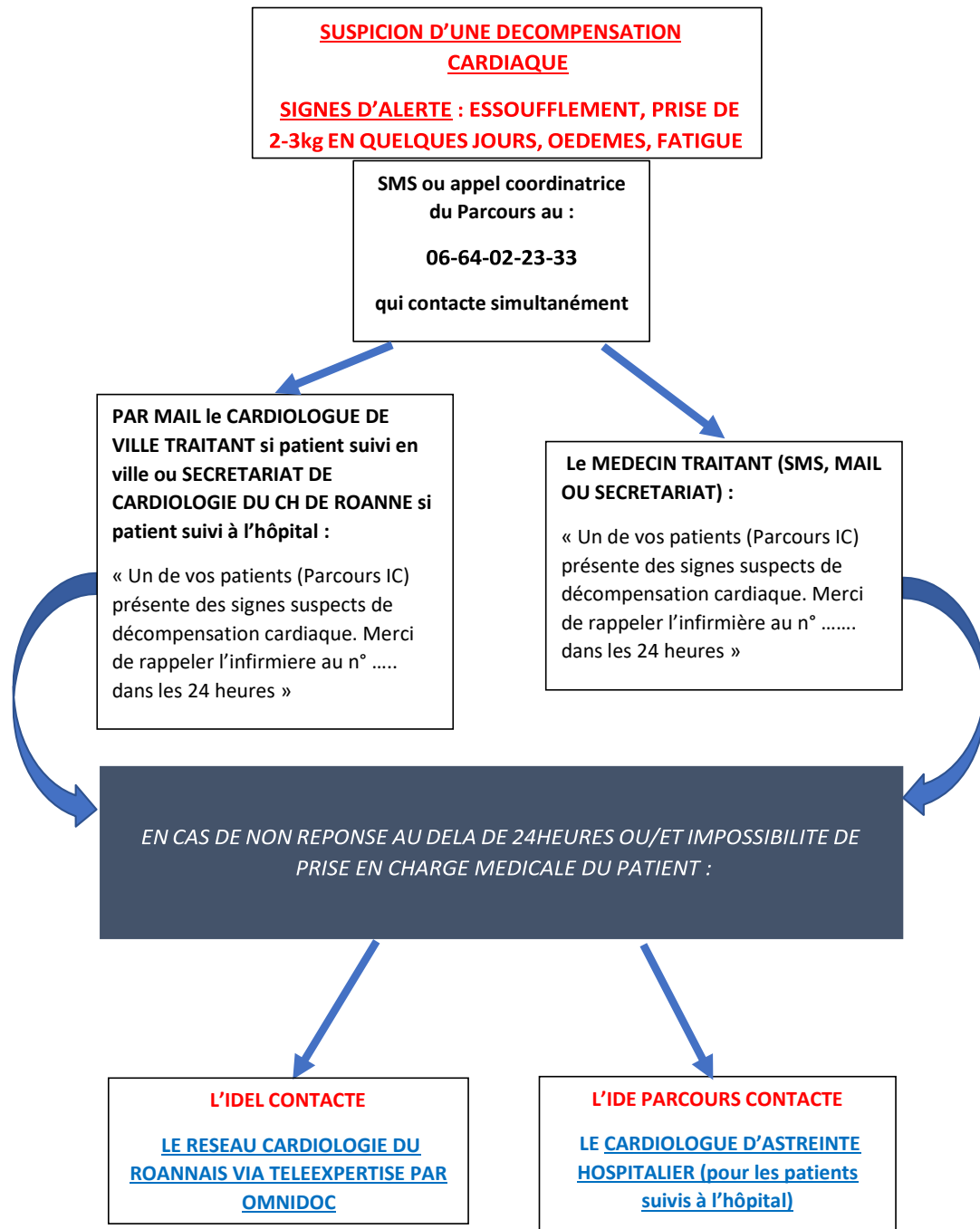
Prise de poids

Œdème

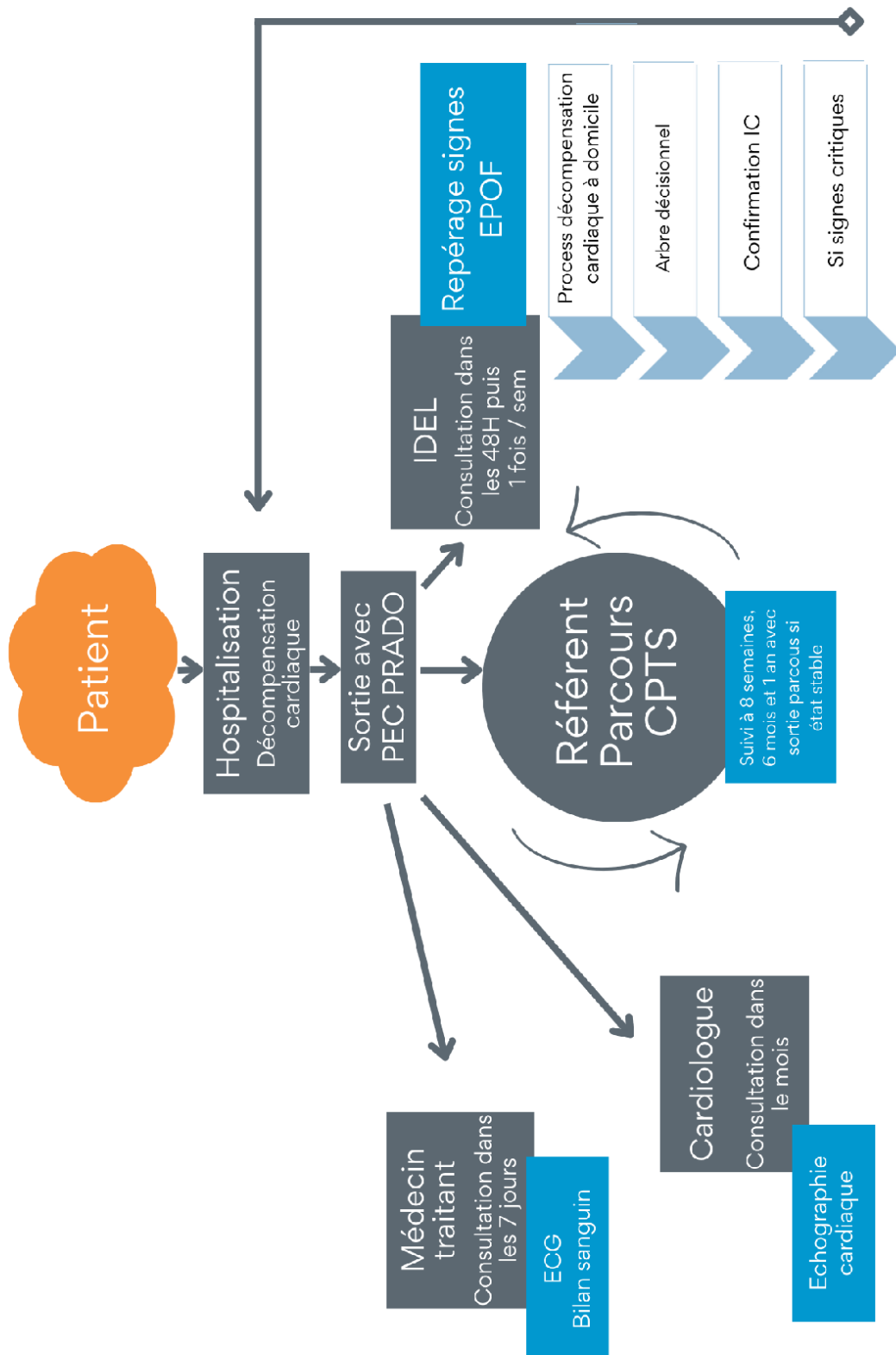
Fatigue

Parlez-en à votre médecin traitant ou à votre infirmier(ère)

**ARBRE DECISIONNEL EN CAS DE CONSTATATION DE
DECOMPENSATION CARDIAQUE PAR L'IDE A DOMICILE
(PATIENTS DU PARCOURS D'INSUFFISANCE CARDIAQUE)**



LOGIGRAMME PARCOURS IC SORTIE D'HOSPITALISATION



Parcours de Soins Insuffisance Cardiaque: Feuille de Surveillance Infirmière

Nom du Patient				Nom de Naissance														
Prénom				Date de Naissance														
Adresse				Code postal		Commune												
Poids de référence: PR			Taille		IMC													
Stimulateur cardiaque		OUI/NON																
Défibrillateur cardiaque		OUI/NON																
S E M A I N E	D A T E	P o i d s	Variation par rapport poids de référence	Tension Artérielle		Pouls		OMI	Respiration			Observance du traitement			Bilan sanguin	Appel téléphonique		Paraphe IDE
				Systolique	Diastolique	Fréquence	Régulier OUI/NON	0 = Absence	Dyspnée	Toux	Orthopnée	Alimentation hyposodée	Erreur dans la prise des médicaments	Erreur dans la posologie des médicaments		1: Cardiologue	2: M.Traitant	
								1 = Légers	0 = Absente	0 = Absente	1: Décubitus D							
								2 = Modérés	1 = Modérée	1 = Fréquente	2: 1/2 assis							
3 = Importants	2 = Importante	2 = Permanente	3: Assis	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non	3: Centre 15											
1																		
2																		
3																		
4																		
5																		
6																		
7																		
8																		
Premier bilan de suivi pour insuffisance cardiaque post-hospitalisation dans le cadre du PRADO : L'infirmière coordinatrice du parcours IC de la CPTS va vous contacter (06 64 02 23 33)																		
1																		
2																		
3																		
4																		
5																		
6																		
7																		
SUIVI	IDE LIBERALE	1 */sem pdt 8 semaines +/- 7 séances ensuite			CARDIOLOGUE			1 mois			ÉCHANGES PLURIPROFESSIONNELS PAR MESSAGERIE SÉCURISÉE MON SISRA							
	MÉDECIN TRAITANT	Dans les 7 jours après le retour à domicile et 2 mois			INFIRMIÈRE PARCOURS			À 8 semaines, 6 mois & 1 an										

BILAN ANNUEL DE PRISE EN CHARGE

NOM/NOM DE JEUNE FILLE : DEUX PRENOM : Lucien	ADRESSE : 670 CHEMIN DE MURAT 42155 VILLEMONTAIS				
DATE DE NAISSANCE : 30/01/1938	DATE D'INCLUSION : 28/04/2022				
Stade NYHA de sortie	2				
Nombre d'hospitalisation/an	0				
Suivi Consultation Cardio	OUI	NON			
Suivi Médecin Traitant	OUI	NON			
Suivi IDEL 1*/jour	OUI	NON			
Rupture prise en charge	OUI	NON			
Si oui, nature de la rupture :					
Suite prise en charge :					
Sanitaire	Med Traitant	Cardio	IDEL 1*/j		
Social	Ménage	Téléalarme			

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT PATIENT OU DE SON REPRESENTANT LEGAL

Je, soussigné(e), donne mon accord pour l'intervention des professionnels de santé de la CPTS Roannais Défi Santé dans le cadre du parcours de soins Insuffisance Cardiaque et l'autorise à recueillir les informations tant sanitaires que sociales, utiles aux soins et aux services que je requiers.

J'autorise également le professionnel de la structure CPTS Roannais Défi Santé à partager ces informations avec les professionnels qui participent à ma prise en charge dans la plus grande confidentialité et à accéder à mes données de santé. Ces droits d'accès pourront être supprimés sur simple demande de ma part auprès du GCS SARA¹.

Pour habilitier **d'autres professionnels** sur le dossier :

PROFESSIONNELS DE SANTE AUTORISES

J'autorise ces professionnels de santé et leur équipe soignante à accéder à mes données de santé. Ces droits d'accès pourront être supprimés sur simple demande adressée par courrier au GCS SARA¹.

Profession	Nom	Prénom	Ville ou structure d'exercice
Médecin Généraliste			
Infirmier			
Cardiologue			

Pour proscrire des professionnels : ils n'auront jamais accès au dossier, même s'ils appartiennent à l'équipe d'un acteur habilité

PROFESSIONNELS DE SANTE PROSCRITS

Ces professionnels ne pourront en aucun cas être inclus dans l'équipe me prenant en charge.

Profession	Nom	Prénom	Ville ou structure d'exercice

Signature du patient (ou de son représentant légal)

¹ Demande par courrier adressée au GCS SARA, Parc technologique de la Part Dieu, 24 allée Evariste Galois – 63170 AUBIERE

Les Chiffres du suivi

Objectifs 2023 : Indicateurs de résultat :

- 100 patients inclus dans le protocole (déjà 160 inclusions depuis janvier)
- Taux de ré-hospitalisation dans les 6 mois à 4,68% ce jour (contre 16% en valeur initiale)

Résultats de l'année 2021 - mars 2023

- 303 inclusions dans le parcours
- 70 sorties de parcours à un an
- Taux de mortalité : 13,59% (31 patients)
- Taux de ré-hospitalisation à 6 mois : 9,21% (21 patients)

